

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Dix-septième session de la Conférence des Parties
Johannesburg (Afrique du Sud), 24 septembre – 5 octobre 2016

Comité I

Grands singes (Hominidae spp.)

PROJETS DE DÉCISIONS SUR LES GRANDS SINGES (HOMINIDAE SPP.)

Le présent document a été préparé par le Secrétariat, sur la base du document CoP17 Doc. 61, tel qu'accepté à la quatrième séance du Comité I (voir document CoP17 Com. I Rec. 4).

À l'adresse du Secrétariat

- 17.A Le Secrétariat collabore avec le groupe CSE/UICN de spécialistes des primates, le GRASP et d'autres spécialistes, et, sous réserve que des fonds suffisants soient disponibles, produit un rapport relatif à l'état des grands singes et à l'impact relatif du commerce illégal et des autres pressions sur cet état, en vue d'un examen par le Comité permanent.

À l'adresse du Comité permanent

- 17.B Le Comité permanent examine le rapport préparé conformément à la décision 17.A et, s'il y a lieu, élabore des recommandations pour des actions futures qui seront examinées à la 18^e session de la Conférence des Parties.